

**AVIS DE VACANCE D'EMPLOI**

**Un.e Equipier. ère en Maintenance bâtiments / Second œuvre**

**Service Maintenance et Exploitation  
Cat C - Cadre d'emplois des Adjoints Techniques  
Cat C - Cadre d'emplois des Agents de Maitrise Territoriaux**

**Est actuellement vacant à la  
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'IMMOBILIER – (DAI)**

**ERM de PERPIGNAN**

**FONCTION : Un.e Equipier. ère en Maintenance bâtiments / Second œuvre**

Sous l'autorité du responsable et/ou du contremaître de l'ERM, l'agent en maintenance des bâtiments assure et réalise les travaux de maintenance pluridisciplinaires curatifs, correctifs et préventifs au sein des bâtiments, équipements et espaces extérieurs des lycées.

**MISSIONS :**

- Appliquer un protocole de maintenance
- Diagnostiquer, régler, installer, des menuiseries bois, acier, alu et PVC
- Diagnostiquer un dysfonctionnement et réparer les installations des établissements d'enseignement
- Effectuer/réaliser des opérations de maintenance de second œuvre, tout corps d'état, dans les chantiers de réfection ou neufs faits par l'ERM.
- Réalisation des métrés
- Participer/accompagner, sous la supervision de son responsable, à la réalisation de tâches d'électricité, et de peinture dans le cadre de travaux/opérations complexes.
- Assurer les interventions de plomberie en l'absence du plombier.
- Réaliser les contrôles nécessaires avant utilisation d'un équipement ou matériel
- Appliquer les normes et techniques de fonctionnement et d'utilisation des produits et matériels
- Vérifier le bon entretien et la qualité de fonctionnement de l'équipement ou du matériel
- Réaliser et organiser son chantier dans le respect des règles sanitaires environnementales et du document technique unifié (DTU)
- Effectuer la collecte, le tri et l'évacuation des déchets, selon la réglementation en vigueur
- Renseigner les documents relatifs à l'utilisation ou l'entretien d'un équipement ou matériel
- Réaliser la traçabilité de toute intervention (réalisée en conformité avec ses habilitations)
- Signaler des dysfonctionnements selon les procédures
- Mettre à jour les plans des installations modifiées de manière systématique.
- Effectuer des tâches de manutention
- Peut être amené à assurer un rôle de conseil auprès des établissements d'enseignements rattachés à l'ERM.

**Gestion des approvisionnements et des stocks d'outils, produits et matériaux**

- Dresser l'inventaire des outils, matériels et produits
- Appliquer les règles de stockage des matériels et produits
- Renseigner les documents de suivi des consommations
- Quantifier les besoins en matériels et produits
- Réceptionner et contrôler l'état et la qualité des matériels et produits reçus

**Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail**

- Prendre connaissance et appliquer les consignes des fiches données sécurité
- Participer à l'analyse préalable des risques des chantiers
- S'assurer du bon état et du bon fonctionnement de l'outillage et du matériel
- Assurer l'entretien du matériel et des outils utilisés
- Utiliser les matériels et équipements de protection individuelle ou collective
- Signaler et protéger son intervention par les mesures appropriées
- Appliquer les règles de stockage et d'évacuation des déchets selon la réglementation
- Informer les usagers des règles et consignes de sécurité
- Solliciter l'intervention des services compétents
- Mettre en place une signalisation temporaire de chantier
- Surveiller les accès et restreindre les accès

### **PROFIL :**

- Maîtriser les techniques de travaux propres à sa spécialité de deuxième et troisième niveau
- Savoir faire preuve de polyvalence
- Être en capacité de remettre en état une menuiserie soit en la réglant, soit en remplaçant certains éléments ou en la remplaçant en totalité après avoir défini précisément ses caractéristiques.
- Avoir un minimum de notions en plomberie et peinture
- Savoir diagnostiquer des pathologies et des pannes
- Savoir rédiger des chiffrages et des schémas
- Connaître les règles de maintenance et d'entretien du matériel
- Avoir de solides bases dans les différents corps de métiers du bâtiment et la gestion de déchets
- Connaître les normes techniques, les règles d'hygiène et de sécurité, la réglementation dans les établissements recevant du public
- Utiliser des outils bureautiques
- Connaître le principe de fonctionnement de la Région et des lycées
- Permis B (BE apprécié)

### **INFORMATIONS PARTICULIERES :**

- Poste basé à PERPIGNAN
- Temps de travail spécifique aux ERM et horaires propres à l'équipe.
- Déplacements quotidiens pour l'exercice de ses fonctions.
- Travail à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.
- Travail en site occupé
- Travail en équipe mais également de manière individuelle et autonome
- Equipe constituée de 11 agents
- Périmètre d'intervention : 14 Lycées (Argeles sur mer, Canet en Roussillon, Céret, Font Romeu, Perpignan, Prades, Rivesaltes, Theza, Villelongue Dels Monts)
- Cumul d'activité : les conditions d'exercice du poste (horaires, déplacements, disponibilité opérationnelle) peuvent limiter la possibilité de cumul d'activités et feront l'objet d'un examen préalable.

Ce poste ouvre droit à NBI

Les agents régionaux désirant faire acte de candidature sont invités à se faire connaître, en adressant à la Direction de l'Administration et du Pilotage des Ressources humaines (DAPRH), une demande écrite (revêtue de l'avis de leur supérieur hiérarchique) accompagnée d'un curriculum vitae actualisé, **avant le 30/06/2026.**

L'attention de chacun est appelée, d'une part sur la nécessité de respecter au mieux les conditions signalées dans le profil de poste, et d'autre part sur l'obligation d'attendre la notification officielle de la décision d'affectation, assurée par la Direction de l'Administration et du Pilotage des Ressources Humaines, avant de prendre quelque disposition que ce soit pouvant être préjudiciable au bon fonctionnement du service.